



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie nucléaire

Question au Gouvernement n° 3070

Texte de la question

CATASTROPHE NATURELLE AU JAPON

M. le président. La parole est à M. Christian Jacob, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Christian Jacob. Monsieur le Premier ministre, au nom de l'ensemble du groupe UMP, je souhaite, à mon tour, faire part au peuple japonais de notre profonde émotion devant le drame effroyable qui les touche. Comme l'ensemble de nos concitoyens, nous avons été profondément choqués par ce séisme sans précédent, suivi d'un tsunami d'une violence inouïe. Nous rendons également hommage à la fois au sang-froid, au courage et à la grande dignité du peuple japonais que les éléments n'ont pas épargné.

La France a immédiatement proposé son appui et son aide au gouvernement japonais, afin de porter assistance aux populations sinistrées qui sont en situation d'urgence humanitaire. Pouvez-vous nous dire, monsieur le Premier ministre, en quoi consiste concrètement cette coopération sur le terrain, au plus près des victimes ?

Cette catastrophe naturelle majeure se double d'une catastrophe nucléaire qui nous fait craindre le pire. Le Japon a demandé l'aide de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Dans cette phase extrêmement critique, sous quelle forme notre pays peut-il apporter son aide et son expertise au Japon ?

La France possède une filière nucléaire qui fait référence dans le monde entier. Elle nous permet une réelle indépendance et est parfaitement cohérente avec le mix énergétique que nous soutenons.

Elle possède également, avec l'Autorité de sûreté nucléaire, un système à la fois indépendant et transparent. Si besoin en est, et à la lumière des événements japonais, quels enseignements compte tirer le Gouvernement afin d'améliorer et de renforcer encore notre système de sûreté nucléaire ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.)*

M. le président. La parole est à M. François Fillon, Premier ministre. *(Vifs applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.)*

M. François Fillon, *Premier ministre*. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, messieurs les présidents de groupe, le Japon vient de subir l'un des quatre plus puissants tremblements de terre de l'histoire humaine, suivi d'un tsunami d'une violence extrême, qui a sans doute causé des dizaines de milliers de morts. Cinq cent mille personnes vivent actuellement dans des refuges provisoires, manquent d'eau, de nourriture, de médicaments. C'est tout un pays qui tente de surmonter la pire tragédie de son histoire depuis 1945.

Je veux d'abord adresser, au nom de la France tout entière, un message de solidarité, d'affection et de fraternité à la nation japonaise. *(Applaudissements sur tous les bancs.)* La France salue le courage du peuple japonais, qui se tient debout avec une dignité et un sang-froid qui forcent notre respect.

L'urgence est d'abord humanitaire. Cent quatorze personnels de la sécurité civile française sont sur place pour appuyer les secours. À la demande des autorités japonaises, nous préparons, depuis ce matin, l'envoi des équipements nécessaires à l'assistance aux personnes sans abri. La France, qui préside le G20, prendra, dans les prochaines heures, sous l'autorité du Président de la République, des initiatives pour venir en aide au Japon. Cependant, vous l'avez souligné, l'urgence est maintenant aussi nucléaire. L'Autorité de sûreté nucléaire française vient de classer l'accident de Fukushima au niveau 6 sur une échelle qui en compte sept. L'enceinte de confinement d'un des réacteurs de Fukushima semble bien avoir été endommagée. Les piscines de stockage de combustible usé sont également vulnérables. La radioactivité sur le site rend très difficiles et très dangereux les travaux nécessaires à la reprise en main de la situation. Le relâchement de gaz radioactifs dans

l'atmosphère, jusqu'alors volontaire pour gérer les surpressions dans les réacteurs, pourrait prendre des proportions beaucoup plus importantes. Les vents soufflent désormais vers le sud, et Tokyo se trouve déjà exposé à une augmentation anormale de la radioactivité, même si les données ne sont pas encore inquiétantes. Notre premier devoir est celui de la solidarité avec le Japon. Des spécialistes de radioprotection partiront pour Tokyo dans les heures qui viennent. Nous avons proposé au gouvernement japonais des matériels de secours et d'assistance, et des experts de la sécurité nucléaire sont disponibles pour apporter leur concours à leurs homologues japonais.

Notre deuxième obligation est envers nos compatriotes vivant au Japon. Il y en a, en temps normal, près de 5 000 dans l'agglomération de Tokyo, sans doute un peu plus de 2 000 aujourd'hui : 280 parmi les personnes prioritaires, notamment les enfants, vont rentrer avec l'avion qui transportait les agents de la sécurité civile et les 10 000 pastilles d'iode destinées à nos ressortissants au cas où la situation justifierait leur emploi.

Nous avons proposé à ceux de nos compatriotes qui ne sont pas astreints à rester à Tokyo de rentrer en France ou de partir vers le sud du Japon dès maintenant. Le Gouvernement a demandé à Air France de mobiliser des avions se trouvant en Asie pour répondre sans délai à la demande de nos ressortissants.

Enfin, nous avons renforcé la surveillance des retombées radioactives outre-mer et sur le territoire métropolitain. Toutes les balises de détection et de mesure de l'IRSN sont activées, et j'indique à nos concitoyens que les résultats en sont disponibles en continu sur le site internet de l'IRSN. Enfin, l'Agence internationale pour l'énergie atomique mutualisera les informations utiles.

La situation au Japon suscite un débat sur notre politique nucléaire. Alors que les Japonais se battent contre la catastrophe, j'en appelle à la responsabilité et à la retenue. Il y a un temps pour chaque chose : aujourd'hui, c'est le temps du soutien et de la solidarité avec le peuple japonais. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC, et sur de nombreux bancs des groupes SRC et GDR.*) Il y aura ensuite le temps du retour d'expérience. Nous devons tirer tous les enseignements de cette catastrophe pour renforcer la sécurité de notre parc nucléaire. C'est l'un des plus sûrs, c'est l'un des plus vérifiés, c'est l'un des plus transparents.

M. Yves Cochet. Non !

M. François Fillon, *Premier ministre*. Il est tout aussi absurde d'affirmer que le nucléaire est condamné par cet accident que d'affirmer qu'il ne nous concerne pas. Nous n'éluderons aucune des questions posées par cette catastrophe. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC, et sur quelques bancs des groupes SRC et GDR.*)

Que s'est-il passé au Japon ? Deux catastrophes naturelles coup sur coup : un tremblement de terre d'une puissance inégalée, plus un tsunami. Si les centrales ont résisté au tremblement de terre, le tsunami a eu raison des systèmes de refroidissement. Nous devons tenir compte de ce qui s'est passé au Japon. À quelle force de tremblement de terre peut résister chacune de nos centrales ? À quel niveau d'inondation peuvent-elles faire face ? Nous allons contrôler tout cela et nous le ferons en toute transparence. Comme vous venez de le demander, les démonstrations de sûreté de chaque centrale en France seront contrôlées à la lumière des enseignements tirés de la catastrophe de Fukushima, et les résultats de ces contrôles seront rendus intégralement publics. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC, et sur divers bancs des groupes SRC et GDR.*)

Mesdames et messieurs les députés, la catastrophe de Fukushima nous rappelle à l'exigence d'une gestion toujours plus professionnelle de nos risques industriels et à celle d'une totale transparence dans leur gestion, mais elle nous rappelle aussi à une solidarité humaine qui transcende les frontières. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP, NC, SRC et sur de nombreux bancs du groupe GDR.*)

Données clés

Auteur : [M. Christian Jacob](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3070

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 mars 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 16 mars 2011